

Contexte

La coopération intercommunale qui connaît un si large succès est un moyen de pallier l'émiettement communal caractéristique de notre pays et de maintenir dans chaque commune, autour du conseil municipal, un lieu actif d'animation. Elle permet à des communes de pouvoir réaliser ensemble ce que, seules, elles ne pourraient pas mettre en œuvre. Le périmètre de la Communauté de communes est le résultat, comme il est fréquemment arrivé, d'une pratique commune instaurée au début des années soixante dans un syndicat intercommunal.

Outre les compétences obligatoires et habituelles, notre communauté de Communes s'est doté de compétences fortes dans deux domaines : l'aide à la recherche d'emploi, en faisant vivre en son sein une sorte de maison de l'emploi, la petite enfance en incorporant les services associatifs ou communaux préexistants et en les développant. Ainsi nous nous apprêtons à ouvrir deux EAJE (Equipements d'accueil du jeune Enfant) d'une capacité totale de 42 Places.

Une certaine rigueur tant des élus que des services de l'Etat a évité le pire en termes de mitage et de gaspillage de l'espace. Nous devons, dans la deuxième phase d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale, tout à la fois permettre la croissance démographique d'un territoire riche de promesses et éviter la dispersion de l'habitat qui rend l'espace illisible et inconfortable aux nouveaux arrivants auxquels nous devons assurer des services publics de qualité

Situation géographique

Superficie : 128,2 km²

Situé à l'extrême sud du département du Rhône, le territoire est constitué d'un plateau correspondant à l'extrémité nord du massif du Pilat, et des vallées qui le bordent : vallées du Rhône à l'est et du Gier au nord ouest. L'essentiel du territoire fait partie du Parc Naturel Régional du Pilat.

Curiosités géographiques : les ravins rhodaniens, entailles creusées par les ruisseaux descendant du plateau en direction du Rhône. Les coteaux de la vallée du Rhône sont plantés de vignes en terrasse, sièges de deux crus mondialement connus : le Condrieu et la Côte Rôtie.

Histoire

Le territoire est historiquement marqué par le Rhône. Condrieu était une place importante pour la batellerie, les marchés. Plus récemment, ce sont les aménagements du fleuve et la production hydroélectrique. Les fêtes du Rhône continuent de véhiculer la culture liée au fleuve. La vigne et le vin (Condrieu, Côte Rôtie) font également partie du patrimoine historique et culturel du territoire.

Le plateau est un secteur traditionnellement agricole. Il présente un riche patrimoine vernaculaire. La vallée du Gier se caractérise davantage par une tradition industrielle.

Présentation de la Communauté de Communes

- Création de la structure : 28 décembre 1994
- Composition : 9 communes à l'origine (Ampuis, Condrieu, Echaldas, Les Haies, Loire-sur-Rhône, Longes, St-Romain-en-Gier, Trèves, Tupin-et-Semons), 10 communes depuis 2001 avec l'entrée de Saint-Cyr-sur-le-Rhône
- 13 200 habitants environ (12 711 au RGP 1999)

Compétences

- *Au titre des compétences obligatoires :*
Aménagement de l'espace
Développement économique, y compris emploi et insertion

- *Au titre des compétences optionnelles :*
Protection et mise en valeur de l'environnement, en particulier collecte et élimination des déchets, entretien des rivières, etc...
Logement et cadre de vie
Travaux de création et de grosses réparations de voirie
Actions en direction des jeunes et des personnes âgées
Petite enfance (0 à 6 ans)

Structure

- Conseil communautaire composé de 48 délégués
- Bureau composé de 10 membres (les maires)
- Président : M. Gérard BANCHET

Caractéristiques

- Environnement
Tri sélectif : actions de sensibilisation, collecte des emballages en porte à porte dans les centres bourgs de Condrieu, Ampuis et Loire-sur-Rhône, points d'apport volontaire (emballages, journaux-magazines, verre, piles), déchèterie à Ampuis, mise en place d'un principe de déchèterie mobile pour les communes du plateau.
Collecte deux fois par an des plastiques agricoles, opérations de co-compostage (déchets verts et effluents agricoles).
- Développement économique
Constitution du tissu économique actuel du territoire :
Industrie en perte de vitesse, beaucoup de très petites entreprises dans le domaine artisanal, notamment BTP
Secteur agricole encore important : viticulture (Condrieu, Côte Rôtie), élevage (production de fromages : rigotte de Condrieu), polyculture, maraîchage,
Bon niveau de services : commerces, services publics, direction régionale CNR, etc...
Création d'une zone d'activités à vocation artisanale sur la commune d'Echallas
Création d'une plateforme information emploi insertion regroupant le Point Information Jeunesse, le service emploi de la CCRC, une antenne permanente de la Mission Locale de Givors et proposant les services décentralisés des acteurs de l'emploi et de l'insertion : ANPE, ASSEDIC, PLIE...
Appartenance à des projets spécifiques pour le développement et l'emploi : ARPI, réseau REFI dans le cadre de Rhône PLURIEL, membre associé de la Maison de l'Emploi de Givors...
- Développement touristique :
Parcours pédestres : sentiers communaux et du Parc du Pilat, boucles cyclo touristiques sur le plateau, intégrées au schéma départemental, visites guidées de la commune de Condrieu et des bords du Rhône, Centre d'Observation de la Nature de l'Île du Beurre...
Projets en cours de réalisation :
Aménagement d'ensemble du plan d'eau de Condrieu pour en faire une véritable base de loisirs équipée notamment d'un télési nautique ;
Aménagement d'un tronçon (environ 22 km) de la véloroute du Léman à la Méditerranée, le long du Rhône
- Aide aux personnes
Gestion des équipements petite enfance existants sur le territoire, construction de deux nouveaux établissements d'accueil de jeunes enfants, réflexion sur la mise en place d'un service adapté pour les communes du plateau, coordination et animation du réseau des acteurs de la petite enfance, information du public, animations...
Financement et coordination des quatre centres de loisirs du territoire pour la tranche 0-6 ans

Mise en place prochaine d'une coordination gérontologique en partenariat avec le Conseil Général du Rhône, destinée à améliorer l'accès aux services et l'information des personnes âgées et de leur famille et à faciliter le travail en réseau et le suivi des situations difficiles.

Contacts

Communauté de Communes de la Région de Condrieu

1, Place des Droits de l'Homme - BP12

69420 CONDRIEU

☎ Téléphone : 04 74 56 89 40

Courriel : contact@cc-condrieu.fr